

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AUTO PLUS PRESTIGE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COMMUNE DE  
COCODY II PLATEAUX ANGRE non loin de la PHARMACIE  
DES ARUMS., Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Juil 2023, et enregistrés au CEPICI le 21 Juillet 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AUTO PLUS PRESTIGE »

Objet :

- VENTE DE VEHICULES NEUFS ET D'OCCASION,
- LOCATION DE VEHICULES,
- GARAGE AUTO,
- LAVAGE AUTO,
- VENTE DE PIECES DETACHEES,
- COMMERCE GENERAL .Et pour la réalisation de l'objet social :
  - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
  - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
  - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
  - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
  - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COMMUNE DE COCODY II PLATEAUX ANGRE non loin de la PHARMACIE DES ARUMS., Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) Mme DJODJO EPOUSE DIABATE YEPEE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-08247 du 25/07/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54657/GTCA/RC/2023 du 25/07/2023

